



Élections URPS : une formidable opportunité pour la kinésithérapie

Ce mercredi 7 Avril s'est clôturé le scrutin concernant les élections pour les unions régionales des professionnels de Santé libéraux.

Les résultats de ce scrutin signent un bouleversement majeur de l'équilibre des forces au sein des syndicats de la profession.

Félicitations à la FFMKR qui arrive en tête avec 43,77% des voix, contre 43,24% lors des élections URPS de 2015. Alizé confirme son irrésistible ascension en obtenant 32% des voix. Cela représente une progression de 20 points par rapport à 2015 ce qui devrait, en toute logique, nous ouvrir les portes de la représentativité.

Enfin le SNMKR accuse le coup en obtenant 24,11% des voix exprimées au niveau national, contre 44% en 2015.

Une des idées maitresses portée par Alizé est la volonté de mettre en place une dynamique intersyndicale pour proposer un front commun au Gouvernement et à l'Assurance Maladie.

Aujourd'hui, si chaque syndicat fait preuve d'intelligence, nous sommes en capacité d'instaurer une dynamique intersyndicale avec la présence de toutes les sensibilités dans les bureaux de l'ensemble des URPS.

De la même façon, nous continuons de penser que pour peser au mieux lors des prochaines négociations conventionnelles il est pertinent d'opposer un front uni à l'Assurance Maladie.

Alizé mettra tout en oeuvre pour y parvenir.


Les candidats de nos différentes listes souhaitent remercier l'ensemble des kinésithérapeutes qui leur ont accordé leur confiance en leur accordant leur suffrage. Cette réussite est la votre.


Toutefois, il faut apporter un bémol à ces résultats encourageants. En effet, bien que la participation soit très légèrement supérieure à celle enregistrée en 2015, on ne peut pas considérer qu'un scrutin professionnel qui n'a obtenu que 25% de participation soit un succès. Malgré la campagne de communication très intense menée par les différents syndicats, 75% des kinésithérapeutes n'ont pas pris part au scrutin.

Si cette problématique est partagée par beaucoup d'autres professions de santé, et même s'il ne faut pas exclure qu'une part de la responsabilité incombe aux kinésithérapeutes, il appartient aux syndicats de faire collectivement leur auto-critique et d'analyser les raisons qui ont conduit à cette désaffection.

C'est en étant capable de nous remettre en question que nous pourrions devenir plus performants au service de la profession.

Dès que les différentes AG constitutives auront eu lieu nos élus mettront toute leur énergie au service de notre profession.

 06.61.84.44.47

 www.alize-kine.org

 contact@alize-kine.org

521, avenue de la libération Les mandarines
bâtiment A1 06700 Saint Laurent du Var